

**REGROUPEMENT DES ORGANISMES
MONTÉRÉGIENS D'AIDANTS NATURELS**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2018

**REGROUPEMENT DES ORGANISMES
MONTÉRÉGIENS D'AIDANTS NATURELS**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2018

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	
Résultats	1
Évolution de l'actif net	2
Flux de trésorerie	3
Bilan	4
Notes complémentaires	5 à 9
Renseignements supplémentaires	
Annexe A – Frais d'administration	10
Annexe B – Répît Montarville	10

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration du REGROUPEMENT DES ORGANISMES MONTÉRÉGIENS D'AIDANTS NATURELS

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme REGROUPEMENT DES ORGANISMES MONTÉRÉGIENS D'AIDANTS NATURELS, qui comprennent le bilan au 31 mars 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints, en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme REGROUPEMENT DES ORGANISMES MONTÉRÉGIENS D'AIDANTS NATURELS au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

MBBA S.E.N.C.R.L.

Alain Girard, CPA Auditeur, CA

Alain Girard, CPA auditeur, CA

Montréal,
Le 15 juin 2018

Résultats

Exercice terminé le 31 mars 2018

	2018	2017
AUTRES ORGANISMES		
PRODUITS		
Subventions		
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre :		
Programme de soutien aux organismes communautaires :		
Mission globale	55 208 \$	45 470 \$
Entente de service	35 599	31 430
Répit Montarville	16 817	12 742
Autres revenus	8 602	8 292
	116 226	97 934
CHARGES		
Frais d'administration (Annexe A)	89 401	76 900
Répit Montarville (Annexe B)	16 817	12 742
	106 218	89 642
	10 008	8 292
LA SOCIÉTÉ DE GESTION POUR LE SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS (APPUI)		
PRODUITS		
Exploitation		
Subventions – Financement public (75 %)	-	260 026
Contributions – Financement privé (25 %)	-	86 674
	-	346 700
Projets		
Subventions – Financement public (75 %)	-	2 000 481
Contributions – Financement privé (25 %)	-	666 826
	-	2 667 307
	-	3 014 007
CHARGES		
Administration	-	126 587
Promotion et formation des services	-	91 053
Conseiller proches aidants	-	50 984
Projets	-	2 745 383
	-	3 014 007
	-	-
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	10 008 \$	8 292 \$

Évolution de l'actif net
Exercice terminé le 31 mars 2018

	2018	2017
SOLDE AU DÉBUT	49 461 \$	41 169 \$
Excédent des produits sur les charges	10 008	8 292
SOLDE À LA FIN	59 469 \$	49 461 \$

Flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2018

	2018	2017
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	10 008 \$	8 292 \$
Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	(1 402)	9 555
Stocks	-	3 480
Frais payés d'avance	(138)	418
Créditeurs	1 073	81 017
Apports reportés	-	37 633
	(9 541)	140 395
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaisse transférée lors du regroupement entre organismes (note 3)	(66 193)	-
Placements temporaires	(49 753)	484 973
Avances – Carrefour de soutien aux aidants de la Montérégie	(25 594)	(500 000)
	(141 540)	(15 027)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE	(131 999)	125 368
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	144 437	19 069
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	12 438 \$	144 437 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Bilan
Au 31 mars 2018

	2018	2017
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	12 438 \$	144 437 \$
Avances – Carrefour de soutien aux aidants de la Montérégie, sans intérêt	-	500 000
Placements temporaires, taux variable	49 753	248 823
Débiteurs (note 4)	1 486	7 708
Frais payés d'avance	138	4 514
	63 815 \$	905 482 \$
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 5)	4 346 \$	348 769 \$
Apports reportés – Exploitation	-	94 038
Apports reportés – Projets	-	387 620
Apports reportés – Autres (note 6)	-	25 594
	4 346	856 021
Actif net		
Non affecté	59 469	49 461
	63 815 \$	905 482 \$

ENGAGEMENTS (note 7)

Pour le conseil d'administration


 _____ Administrateur


 _____ Administrateur

Notes complémentaires
31 mars 2018

1. Statuts et objectif de l'organisme

Le Regroupement des organismes Montérégiens d'aidants naturels est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et, par conséquent, est exempté des impôts sur le revenu.

Ses objets sont de regrouper, soutenir et accompagner les organismes qui soutiennent les aidants de personnes âgées de la Montérégie.

Le 1^{er} avril 2017, l'organisme a transféré une partie de ses activités à un autre organisme (voir note 3).

2. Principales conventions comptables

L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – comptabilité*.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports, à savoir les subventions et contributions. Selon cette méthode, les apports affectés sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Notes complémentaires
31 mars 2017

2. Principales conventions comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans les conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des placements temporaires.

Les passifs financiers clients évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transactions

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transactions relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Notes complémentaires
31 mars 2017

3. Regroupement entre organismes

Le 5 février 2016, les administrateurs de la Société de gestion pour le soutien aux proches aidants ont convenu d'effectuer la séparation des activités du Regroupement des organismes montérégiens d'aidants naturels et de l'Appui Montérégie afin de répondre aux exigences d'une saine gouvernance.

Cette séparation des activités a été effectuée en date du 1^{er} avril 2017 et a eu pour conséquence de transférer certaines activités ainsi que des postes de l'actif et du passif figurant au bilan de l'organisme dans une autre entité juridiquement distincte.

Les postes suivants ont été transférés à l'autre organisme en date du 1^{er} avril 2017 :

Actif à court terme	
Encaisse	65 193 \$
Avances – Carrefour de soutien aux aidants de la Montérégie	500 000
Placements temporaires	248 823
Petite caisse	1 000
Débiteurs	7 624
Frais payés d'avance	4 514
<hr/>	
Total de l'actif	827 154 \$
<hr/>	
Passif à court terme	
Créditeurs	345 496 \$
Apports reportés-Projets	387 620
Apports reportés-Exploitation	94 038
<hr/>	
Total du passif	827 154 \$
<hr/>	

En plus de ces postes transférés, des immobilisations corporelles non capitalisées ont été transférés à l'autre organisme au 1^{er} avril 2017. Ces immobilisations ont un coût de 69 869 \$ et une valeur nette de 21 532 \$ au 31 mars 2017.

L'opération a été comptabilisée en utilisant les valeurs comptables des éléments transférés établies selon les états financiers audités du 31 mars 2017.

Notes complémentaires
31 mars 2018

4. Débiteurs	2018	2017
Taxes à la consommation	1 486 \$	6 551 \$
Autres	-	1 157
	1 486 \$	7 708 \$

5. Créditeurs et frais courus	2018	2017
Fournisseurs et frais courus	1 015 \$	2 896 \$
Vacances à payer	2 419	16 343
Salaires à payer	612	4 673
Somme à remettre à l'État	300	1 784
Subventions à payer – Projets – OBNL	-	323 073
	4 346 \$	348 769 \$

6. Apports reportés

	Répit Montarville	Mission globale	Entente de service	2018	2017
Solde au début	1 817 \$	15 204 \$	8 573 \$	25 594 \$	33 261 \$
Plus :					
Apports reçus au cours de l'exercice					
PSOC	-	40 004	27 026	67 030	66 563
Répit Montarville	15 000	-	-	15 000	14 000
Ventes de livres					1 412
	16 817	55 208	35 599	107 624	115 236
Moins :					
Apports constatés à titre de produits au cours de l'exercice	16 817	55 208	35 599	107 624	89 642
Solde à la fin	- \$	- \$	- \$	- \$	25 594 \$

Notes complémentaires
31 mars 2018

7. Engagements

L'organisme s'est engagé en vertu de contrat de location pour ses locaux expirant en décembre 2018. Le solde de ces engagements au 31 mars 2018 s'établit à 6 935 \$.

8. Régime de retraite

Depuis le 5 mai 2014, l'organisme offre à ses salariés un régime de retraite à prestations définies dans le cadre d'un régime interentreprises, à savoir le Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes. Étant donné que l'organisme ne dispose pas des informations nécessaires pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies, l'organisme comptabilise ce régime comme un régime à cotisations définies.

Aucune cotisation n'a été versée au régime par l'organisme pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 (11 547 \$ en 2017) en raison du transfert de tous ses employés à l'organisme Carrefour de soutien aux aidants de la Montérégie lors du regroupement entre organismes survenu le 1^{er} avril 2017 et décrit à la note 3 des états financiers.

Au 31 mars 2018, le régime est toujours en vigueur et s'appliquera à tout employé admissible de l'organisme.

9. Instruments financiers**Risque et concentrations**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques au 31 mars 2018.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses crédateurs.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Renseignements supplémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2018

ANNEXE A – FRAIS D'ADMINISTRATION

	2018	2017
Salaires et charges sociales	44 257 \$	17 828 \$
Activités de formation et de concertation	15 073	26 252
Assurances	328	-
Cotisation et adhésion	90	53
Électricité et chauffage	4 438	2 396
Équipement et mobilier	-	750
Formations accompagnateurs répit	13 391	23 572
Frais bancaires	711	237
Frais de déplacement et de repas	5 764	368
Frais de poste et messagerie	242	24
Honoraires professionnels	591	-
Loyer	4 888	2 303
Papeterie, impression et fournitures de bureau	1 145	2 712
Télécommunications	2 807	405
Frais d'administration – Répit Montarville (annexe B)	(4 324)	2 712
	89 401 \$	76 900 \$

ANNEXE B – RÉPIT MONTARVILLE

	2018	2017
Répit Montarville	12 493 \$	12 742 \$
Frais d'administration – Répit Montarville (annexe A)	4 324	-
	16 817 \$	12 742 \$
